

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2016-053
Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue
Service : Relations du travail et santé sécurité
Objet : Mouvements de main-d'œuvre
Date : 16 septembre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre des objectifs d'amélioration continue de l'administration de la Ville, l'analyse des besoins a mené à une entente entre l'Association des cadres, un cadre de la Direction des infrastructures et la Ville. Cette entente vise à affecter cet employé cadre à un autre poste, ce qui permettra d'accroître l'efficacité des services.

Ces mouvements ont été recommandés par le comité des finances et des ressources humaines.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Dès l'approbation du conseil de la Ville.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
	EPA	0	0	
Salaires		0 \$	0 \$	
Avantages sociaux		0 \$	0 \$	
Total		0 \$	0 \$	

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires : Les mouvements de main-d'œuvre ci-joints en annexe respectent l'enveloppe budgétaire pour l'année 2016 et ont été intégrés dans la proposition budgétaire 2017 de la Direction des infrastructures.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-320-00-XXX
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____
 Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 21/09/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 26 septembre 2016

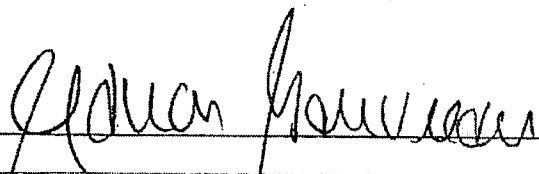
PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Martin Girard, chef de service	Juin 2016	Validation de l'entente
Frank Savoie	19 septembre 2016	Validation volet budgétaire


RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre ci-joints en annexe et d'autoriser Monsieur le Maire et Madame la Greffière par intérim à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres,

Liste des pièces jointes : Annexe – Mouvements de main-d'œuvre

Préparé par : <u>Jacques Nadeau</u>		Titre d'emploi : <u>chef de service RLT-SST</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 21/09/2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 22/09/2016



ANNEXE 1 | RHAC-2016-053

Il est requis de procéder aux mouvements de main-d'œuvre suivants :

- Créer un poste de gestionnaire de projets corporatifs, poste cadre, classe 5 à la Direction des infrastructures et nommer M. Jean-Denis Gosselin à ce poste.
- Autoriser l'affichage du poste cadre de coordonnateur aux travaux publics, poste cadre classe 5 à la Direction des infrastructures.
- D'autoriser la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue à procéder au comblement de tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.